

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 15.04.2009 À 14 HEURES À STRASBOURG (CUS – SALLE DES CONSEILS)

Convocation du 6 avril 2009

Délibération n°153 du Comité syndical

Membres en exercice : 49 titulaires
49 suppléants

Membres présents : 21 titulaires
8 suppléants

9. Point sur la Loi de Modernisation de l'Economie en matière d'urbanisme commercial et proposition de création d'une nouvelle commission

B/ création d'une nouvelle commission sur l'aménagement commercial

*Le Comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré, à l'unanimité*

Décide de donner délégation au bureau pour évaluer le besoin de créer une nouvelle commission ou de s'en saisir.

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le
La publication le
Strasbourg, le

Le Président
Jacques BIGOT